



## Transports : quelles réductions pour les jeunes, étudiants et apprentis ?

Vérfifié le 05 juillet 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Chaque organisme ou collectivité qui organise les transports en commun définit sa politique tarifaire. De nombreuses offres existent sur l'ensemble du réseau français pour réduire le coût des transports en commun pour les jeunes, les étudiants et apprentis. Toutefois, il ne s'agit pas d'une obligation générale, car aucun texte n'impose l'application de tarifs réduits sur la base du seul critère de l'âge.

### Auvergne-Rhône-Alpes

#### Trajets quotidiens régionaux

- **Carte TER illico Liberté jeunes**

Elle est destinée aux moins de 26 ans.

Elle permet de bénéficier de 50 % de réduction sur les voyages en train ou en bus.

La carte coûte 15 €.

- **Abonnement TER illico mensuel (ou hebdomadaire) jeunes**

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur le trajet TER de son choix en Auvergne-Rhône-Alpes ou à destination de Mâcon, Genève, Cornavin (via Bellegarde uniquement) et certains départements limitrophes.

Le prix dépend du trajet choisi.

Il est rentabilisé au bout de 4 allers-retours (2 allers-retours pour l'offre hebdomadaire).

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes, Il faut consulter le site [TER SNCF Auvergne-Rhône-Alpes jeunes](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/offres/tarifs/%5Btab%5Djeunes-26ans) (https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/offres/tarifs/%5Btab%5Djeunes-26ans) .

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

#### Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

- [Mairie](https://lannuaire.service-public.fr/) (https://lannuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

#### Autres trajets

- **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

- **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) .

### Bourgogne-Franche-Comté

#### Trajets quotidiens régionaux

- **Tarif jeune - de 26 ans**

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il permet d'avoir jusqu'à 80 € de réduction sur les trajets quotidiens et de se déplacer de manière illimitée sur un trajet choisi, y compris vers l'Île-de-France (via Laroche-Migennes et Sens).

Le prix dépend du trajet choisi.

- **Abonnement scolaire réglementé**

Il est destiné aux collégiens et lycéens externes ou demi-pensionnaires des départements 25, 39, 58, 70, 71, 89 et 90.  
Il permet de se déplacer de manière illimitée entre son domicile et son lieu d'étude.

▸ **Abonnement interne scolaire**

Il est destiné aux collégiens et lycéens internes des départements 21, 25 et 70 (les internes d'autres départements peuvent aussi recevoir une aide financière, il faut se renseigner auprès de la direction des transports du département concerné).  
Il permet aux élèves internes d'effectuer un aller-retour hebdomadaire entre leur domicile et leur lieu d'études.

▸ **Abonnement élève, étudiant, apprenti**

Il est destiné aux étudiants (enseignement supérieur) de moins de 26 ans, aux élèves (collège, lycée...) de moins de 21 ans et aux apprentis de moins de 23 ans.  
Il permet de se déplacer de manière illimitée sur un trajet domicile-étude (dans la région).  
Le prix dépend de son département et de son trajet.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes en Bourgogne-Franche-Comté, il faut consulter les sites [TER SNCF Bourgogne-Franche-Comte scolaire, collège, lycée](https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/abonnement-scolaire-college-lycee-rentree) <sup>↗</sup> (<https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/abonnement-scolaire-college-lycee-rentree>) ou [TER SNCF Bourgogne-Franche-Comte tarif jeune](https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/reduction-tarif-jeune-etudiant) <sup>↗</sup> (<https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/reduction-tarif-jeune-etudiant>) .

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Mairie \(https://annuaire.service-public.fr/\)](https://annuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir** : si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

▸ **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.  
Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).  
La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.  
Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.  
L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) <sup>↗</sup> (<https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites>) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) <sup>↗</sup> (<https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax>) .

## Bretagne

Trajets quotidiens régionaux

### Abonnements TER BreizhGo

Ils sont destinés aux moins de 26 ans.

Ils permettent de bénéficier d'une réduction de 75 % sur le TER en Bretagne et de se déplacer de manière illimitée sur une ligne choisie, y compris le week-end. Par exemple, la ligne TER entre son domicile et son lieu d'étude ou de travail.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes en Bretagne, il faut consulter le site [TER SNCF Bretagne abonnement jeunes](https://www.ter.sncf.com/bretagne/offres/tarifs/quotidien-moins-26) <sup>↗</sup> (<https://www.ter.sncf.com/bretagne/offres/tarifs/quotidien-moins-26>) .

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Mairie \(https://annuaire.service-public.fr/\)](https://annuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

▸ **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) .

## Centre-Val de Loire

Trajets quotidiens régionaux

▸ **Abonnement quotidien domicile-études**

Il est destiné aux étudiants, apprentis et stagiaires de moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur le trajet domicile/études.

Le prix varie en fonction de la longueur du trajet.

Il est d'au maximum 75 € par mois.

▸ **Abonnement quotidien des collégiens et lycéens**

Il est destiné aux collégiens et lycéens de moins de 21 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur le trajet domicile/établissement scolaire.

Le prix dépend du trajet.

L'abonnement n'est pas valable dans tous les départements.

▸ **Carte REMI LIBERTÉ JEUNE**

Elle est destinée aux moins de 26 ans.

Elle permet de se déplacer en région (bus ou train) ou vers l'Île-de-France (valable 1 an).

Elle permet de bénéficier de 50 % de réduction la semaine, et de 66 % de réduction les week-ends et jours fériés.

Elle est gratuite pour les 15-25 ans (elle coûte 20 € pour les 4-14 ans).

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes dans le Centre-Val de Loire, il faut consulter les sites [TER SNCF Centre-Val-de-Loire étudiant apprenti](https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/etudiants-et-scolaires/voyages-quotidiens-etudiants/abonnement-etudiant-apprentis-region-centre/%5Btab%5Detudiantapprenti) (https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/etudiants-et-scolaires/voyages-quotidiens-etudiants/abonnement-etudiant-apprentis-region-centre/%5Btab%5Detudiantapprenti) , [TER SNCF Centre-Val-de-Loire abonnement collègue lycée](https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/etudiants-et-scolaires/voyages-quotidiens-etudiants/abonnement-etudiant-apprentis-region-centre/%5Btab%5Dabonnementscolairereglemente) (https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/etudiants-et-scolaires/voyages-quotidiens-etudiants/abonnement-etudiant-apprentis-region-centre/%5Btab%5Dabonnementscolairereglemente) et [TER SNCF Centre-Val-de-Loire Carte Rémi Liberté Jeune](https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/gamme-occasionnels-remi/remiliberte/carte-remi-liberte-jeune) (https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/gamme-occasionnels-remi/remiliberte/carte-remi-liberte-jeune) .

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ **Mairie** (<https://annuaire.service-public.fr/>)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

▸ **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) .

## Grand Est

Trajets quotidiens régionaux

### ▸ Abonnement PRIMO

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur un trajet choisi en TER (par exemple, trajet domicile/lieu d'étude ou de travail).

Il est possible de combiner cette offre avec une partie de trajet en bus et/ou un tram selon les départements.

Le prix dépend du trajet choisi et du département.

### ▸ Carte PRIMO

Elle est destinée aux moins de 26 ans.

Elle permet de bénéficier de 50 % de réduction sur tous les billets TER Grand Est en semaine et de 70 % de réduction le week-end.

Elle coûte 20 €.

### ▸ PASS'ETUDES

Il est destiné aux moins de 26 ans domiciliés dans les Ardennes, l'Aube, la Marne ou la Haute-Marne et qui étudient dans les départements 21, 25, 58, 70, 89 ou 90.

Il permet de bénéficier de 63 % de réduction sur les trajets domicile/lieu d'études, et de 50 % de réduction en semaine et de 70 % le week-end pour les billets TER Grand Est (comme la carte PRIMO).

Il coûte 64 € par an.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes le Grand Est, il faut consulter le site [TER SNCF Grand Est tarif jeunes](https://www.ter.sncf.com/grand-est/offres/decouvrir-nos-offres/%5Btab%5D-de26ans) (https://www.ter.sncf.com/grand-est/offres/decouvrir-nos-offres/%5Btab%5D-de26ans) .

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

### ▸ Mairie (<https://annuaire.service-public.fr/>)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

### ▸ Carte Avantage

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

### ▸ Abonnement TGV max

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) .

## Hauts-de-France

Trajets quotidiens régionaux

### ▸ Carte TER Hauts-de-France - 26 ans

Elle est destinée aux moins de 26 ans.

Elle permet de bénéficier de 50 % de réduction sur le TER, au départ et à destination des gares des Hauts-de-France (et de quelques autres gares de régions limitrophes notamment vers Paris).

Elle coûte 1 € par an pour les 4-11 ans et 5 € par an jusqu'au 31 août 2021 (puis 15 €) pour les 12-25 ans.

### ▸ Abonnement Scolaire Réglementé (ASR)

Il est destiné à tout élève externe ou demi-pensionnaire en collège ou lycée, dans le cadre du transport scolaire.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur les trajets domicile/établissement scolaire.

Le prix dépend du trajet.

▸ **Abonnement Interne Scolaire (AIS)**

Il est destiné aux élèves internes domiciliés dans les départements 59 ou 62.

Il permet d'effectuer un trajet aller-retour par semaine du domicile au lieu d'études et d'acheter des billets à moins 50 % pour les trajets supplémentaires sur le même parcours.

Le prix dépend du trajet.

▸ **Abonnement Élève Étudiant Apprenti (AEEA)**

Il est destiné à tout élève de moins de 21 ans, apprenti de moins de 23 ans ou étudiant de moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur un trajet choisi.

Le prix dépend du trajet.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes dans les Hauts-de-France, il faut consulter les sites [TER SNCF Hauts-de-France Carte -26 ans](https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/cartes-de-reduction/carte-ter-26-ans) ou [TER SNCF Hauts-de-France scolaire](https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/tarifs-et-abonnements/abonnements-scolaires/%5Btab%5Dabonnementscolaireglemente).

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Mairie \(https://lannuaire.service-public.fr/\)](https://lannuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

▸ **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax).

## Île-de-France

Trajets quotidiens

▸ **Carte Imagine R**

Elle permet de se déplacer de manière illimitée en Île-de-France.

Elle coûte 350 € (24 € pour les juniors) + 8 € de frais de dossier.

Il est souvent possible de déduire de ce tarif des aides départementales et/ou sociales.

▸ **Navigo Jeunes Week-end**

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il concerne tous les modes de transport d'Île-de-France : métro, RER, bus, tramway et train, à l'exception d'Orlyval et des bus touristiques.

Il est utilisable un jour et permet de se déplacer de manière illimitée (samedi, dimanche ou jour férié).

Il faut sélectionner les zones de la région où l'on souhaite se déplacer.

Pour pouvoir se déplacer dans toute la région (zones 1 à 5), il faut payer 8,95 €.

▸ **Forfait Gratuité jeunes en insertion**

Il est destiné aux stagiaires de la formation professionnelle continue de moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer gratuitement sur tous les modes de transport en Île-de-France, pendant toute la durée de leur formation.

▸ **Carte scolaire Bus**

Elle est destinée aux moins de 21 ans.

Elle permet aux scolaires (primaire, collège, lycée, classe préparatoire à l'apprentissage) de pouvoir emprunter le trajet domicile-établissement scolaire de manière illimitée.

Cette offre n'est valable que pour les trajets en bus d'au moins 3 km.

Le prix dépend de la longueur du trajet.

➡ **À savoir :** depuis le 16 juillet 2021, les volontaires du [Service Civique \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13278\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13278) et du [Corps européen de solidarité \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F119\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F119) peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur leur abonnement Navigo mensuel et hebdomadaire et sur les carnets de tickets et les billets origine-destination.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Mairie \(https://annuaire.service-public.fr/\)](https://annuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes en Île-de-France, il faut consulter le site [Île-de-France Mobilités](https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/liste/jeunes) (https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/liste/jeunes).

La Ville de Paris a [mis en place un dispositif de remboursement intégral de la carte Imagine R pour les jeunes Parisiens \(de la maternelle jusqu'au lycée\)](https://www.paris.fr/pages/remboursement-des-transport-pour-les-jeunes-parisiens-7064) (https://www.paris.fr/pages/remboursement-des-transport-pour-les-jeunes-parisiens-7064).

Autres trajets

▸ **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax).

## Normandie

Trajets quotidiens régionaux

▸ **Gamme tempo, abonnement -26 ans annuel (ou mensuel) +**

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur 1 trajet TER et 1 trajet bus choisis et de bénéficier de 50 % de réduction

Il existe la même formule sans le trajet bus.

Le prix dépend du trajet choisi.

▸ **Gamme tempo, la Carte -26 ans**

Elle est destinée aux moins de 26 ans.

Elle permet de bénéficier de 50 % de réduction sur tous les trajets TER, bus Région et Intercités en Normandie.

Elle coûte 10 € par an.

▸ **Abonnement Scolaire Réglementé (ASR)**

Il est destiné aux collégiens et lycéens de moins de 21 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur les trajets domicile/études dans l'Eure ou la Seine-Maritime.

Il permet également de bénéficier de 50 % de réduction tous les jours sur tout le réseau TER de ces 2 départements.

▸ **Abonnement Interne Scolaire (AIS)**

Il est destiné aux collégiens et lycéens de moins de 21 ans.

Il permet de bénéficier de 50 % de réduction sur les trajets domicile/études pour 6 mois ou 1 an en Haute-Normandie. Il permet également de bénéficier de 50 % de réduction tous les jours sur tout le réseau TER Haute-Normandie.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes en Normandie, il faut consulter le site [TER SNCF Normandie jeunes](https://www.ter.sncf.com/normandie/offres/tempo-nomad/abonnement-normandie-moins26) (https://www.ter.sncf.com/normandie/offres/tempo-nomad/abonnement-normandie-moins26).

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal. Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

- [Mairie \(https://lannuaire.service-public.fr/\)](https://lannuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

- **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

- **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax).

## Nouvelle-Aquitaine

Trajets quotidiens régionaux

- **Abonnement scolaire (interne ou demi-pensionnaire)**

Il est destiné aux élèves de moins de 21 ans.

Les élèves internes bénéficient de 50 % de réduction pour les billets des trajets hebdomadaires domicile/établissement scolaire.

Les élèves demi-pensionnaires peuvent circuler gratuitement de manière illimitée sur leur trajet domicile/établissement scolaire.

Le prix dépend du trajet choisi.

- **Abonnement Interne Étudiant (AIE)**

Il est destiné aux étudiants de moins de 26 ans.

Il permet de bénéficier de 50 % de réduction sur les allers-retours hebdomadaires domicile/lieu d'étude.

Il coûte 30 € par an.

- **Abonnement Élève Étudiant Apprenti (AEEA)**

Il est destiné aux étudiants de moins de 26 ans, aux apprentis de moins de 23 ans et aux élèves de moins de 21 ans.

Il permet d'obtenir des billets pour les trajets domicile/lieu d'études à un tarif préférentiel.

Le prix de l'abonnement dépend du trajet.

- **Billet TER tarif réduits**

Il est destiné aux moins de 28 ans.

Il est à usage unique.

Il coûte entre 4 € et 19 € selon le trajet.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes en Nouvelle-Aquitaine, il faut consulter le site [TER SNCF Nouvelle-Aquitaine jeunes](https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/offres/tarifs/%5Btab%5Djeunesscolaires) (https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/offres/tarifs/%5Btab%5Djeunesscolaires).

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal. Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

- [Mairie \(https://lannuaire.service-public.fr/\)](https://lannuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

- **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax).

## Occitanie

Trajets quotidiens régionaux

▸ **Tarif LibertiO' Jeunes**

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il permet de bénéficier de 50 % de réduction sur tous les trajets en Occitanie sur simple présentation d'un justificatif de son âge.

▸ **Abonnement FréquentiO' (mensuel ou annuel)**

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur le trajet TER de son choix.

Le prix dépend du trajet choisi et de l'offre.

Vous pouvez demander l'abonnement en consultant le site [TER SNCF Occitanie LibertiO' Jeunes](https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/jeunes) et le site [TER SNCF Occitanie FréquentiO'](https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/frequent-jeunes).

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal. Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Mairie](https://lannuaire.service-public.fr/)

➡ **À savoir** : si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

▸ **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax).

## Pays de la Loire

Trajets quotidiens régionaux

▸ **Abonnement Tutti - 26 ans**

Il est destiné aux moins de 26 ans.

Il permet de se déplacer de manière illimitée sur 1 trajet quotidien et de bénéficier de 50 % de réduction sur tout autre trajet en TER.

Le prix dépend du trajet choisi et du forfait.

▸ **Carte Mezzo**

Elle est destinée aux moins de 26 ans.

Elle permet de bénéficier de 50 % de réduction tous les jours sur tout le réseau TER Pays de la Loire.

Elle coûte 20 €.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes dans les Pays de la Loire, il faut consulter les



sites [TER SNCF Pays de la Loire Carte Mezzo jeune](https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/offres/tarifs-et-abonnements/je-voyage-un-peu/carte-mezzo/%5Btab%5Ddescartes) ou [TER SNCF Pays de la Loire tutti illimité](https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/offres/tarifs-et-abonnements/je-voyage-beaucoup/forfait-tutti-illimite) .

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Mairie](https://annuaire.service-public.fr/) .

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

▸ **Carte Avantage**

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

▸ **Abonnement TGV max**

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) .

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

Trajets quotidiens régionaux

▸ **Pass ZOU ! Études**

Il est destiné aux scolaires (primaire, collège, lycée, classe préparatoire à l'apprentissage), étudiants, apprentis et stagiaires de 3 à 26 ans.

Il permet d'effectuer les trajets scolaires du quotidien et les déplacements de loisirs, y compris en périodes de vacances scolaires.

Il permet de se déplacer en accès illimité sur les bus et les trains de toute la région.

Il coûte 90 €.

Des réductions du tarif sont disponibles en fonction de sa situation personnelle mais aussi pour tout renouvellement.

▸ **Carte ZOU ! 50 - 75 % - 26 ans**

Elle est destinée aux moins de 26 ans.

Elle permet de bénéficier de 75 % de réduction sur un trajet choisi et de 50 % pour tous autres trajets régionaux.

Elle coûte 15 € par an.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, il faut consulter le site [TER SNCF Provence-Alpes-Côte d'Azur jeunes](https://www.ter.sncf.com/paca/offres/cartes-abonnements/%5Btab%5Dvousavez-de26ans) .

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans certains cas, votre région, votre département ou votre commune peut prendre en charge une partie ou la totalité de ces abonnements. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

▸ [Mairie](https://annuaire.service-public.fr/) .

➡ **À savoir :** si vous êtes en stage ou en alternance, votre employeur doit prendre en charge 50 % de votre abonnement ou carte de transport pour le trajet domicile-travail.

Autres trajets

#### ▸ Carte Avantage

Elle est destinée aux 12-27 ans.

Elle permet de bénéficier de réductions sur les trains TGV, TER (dont certaines lignes vers l'étranger).

La carte coûte 49 €.

#### ▸ Abonnement TGV max

Il est destiné aux 16-27 ans.

Il permet de voyager de manière illimitée en TGV et Intercités.

L'abonnement coûte 79 € par mois.

Pour retrouver toutes les informations sur les différentes offres de transports pour les jeunes, il faut consulter le site [Carte Avantage](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites) et le site [TGV max](https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax) .

#### Textes de loi et références

- Décret n°2019-1525 du 30 décembre 2019 relatif à l'abonnement pour les élèves, étudiants et apprentis (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039698608&categorieLien=id)

#### Pour en savoir plus

- Site de la SNCF (https://www.sncf.com/fr)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- Carte Avantage pour les transports (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/nouvelle-offre-tarifaire-tgv-inoui-intercites)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- Abonnement TGV max (https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/tgvmax)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Auvergne-Rhône-Alpes jeunes (https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/offres/tarifs/%5Btab%5Djeunes-26ans)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Bourgogne-Franche-Comte tarif jeune (https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/reduction-tarif-jeune-etudiant)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Bourgogne-Franche-Comte abonnement jeune (https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/abonnement-jeune-bourgogne-franche-comte)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Bourgogne-Franche-Comte scolaire, collège, lycée (https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/abonnement-scolaire-college-lycee-rentree)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Bourgogne-Franche-Comte élève interne (https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/abonnement-eleve-etudiant-apprenti)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Bourgogne-Franche-Comte élève-étudiant-apprenti (https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarif-train/abonnement-eleve-etudiant-apprenti)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Bretagne abonnement jeunes (https://www.ter.sncf.com/bretagne/offres/tarifs/quotidien-moins-26)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Centre-Val-de-Loire Carte Rémi Liberté Jeune (https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/gamme-occasionnels-remi/remiliberte/carte-remi-liberte-jeune)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Centre-Val-de-Loire abonnement collège lycée (https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/etudiants-et-scolaires/voyages-quotidiens-etudiants/abonnement-etudiant-apprentis-region-centre/%5Btab%5Dabonnementscolaireregleme)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Centre-Val-de-Loire étudiant apprenti (https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/etudiants-et-scolaires/voyages-quotidiens-etudiants/abonnement-etudiant-apprentis-region-centre/%5Btab%5Ddetudiantapprenti)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Grand Est tarif jeunes (https://www.ter.sncf.com/grand-est/offres/decouvrir-nos-offres/%5Btab%5D-de26ans)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Hauts-de-France scolaire (https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/tarifs-et-abonnements/abonnements-scolaires/%5Btab%5Dabonnementscolaireregleme)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Hauts-de-France interne (https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/tarifs-et-abonnements/abonnements-scolaires/%5Btab%5Dabonnementinternescolaire)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Hauts-de-France élève étudiant apprenti (https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/tarifs-et-abonnements/abonnements-scolaires/%5Btab%5Dabonnementeleveetudiantapprenti)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Hauts-de-France Carte -26 ans (https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/cartes-de-reduction/carte-ter-26-ans)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- Transilien SNCF Île-de-France jeunes (https://www.transilien.com/fr/page-editoriale/tarifs-et-forfaits-details)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- Titres de transport pour les jeunes en Ile-de-France (https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/liste/jeunes)  
*Régie autonome des transports parisiens (RATP)*
- TER SNCF Normandie jeunes (https://www.ter.sncf.com/normandie/offres/tempo-nomad/abonnement-normandie-moins26)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Nouvelle-Aquitaine jeunes (https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/offres/tarifs/%5Btab%5Djeunesscolaires)

*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*

- TER SNCF Occitanie FréquentiO' [↗](https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/frequent-jeunes) (<https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/frequent-jeunes>)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Occitanie LibertiO' Jeunes [↗](https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/jeunes) (<https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/jeunes>)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Pays de la Loire Carte Mezzo jeune [↗](https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/offres/tarifs-et-abonnements/je-voyage-un-peu/carte-mezzo/%5Btab%5Dlescartes) (<https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/offres/tarifs-et-abonnements/je-voyage-un-peu/carte-mezzo/%5Btab%5Dlescartes>)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Pays de la Loire tutti illimité [↗](https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/offres/tarifs-et-abonnements/je-voyage-beaucoup/forfait-tutti-illimite) (<https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/offres/tarifs-et-abonnements/je-voyage-beaucoup/forfait-tutti-illimite>)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- TER SNCF Provence-Alpes-Côte d'Azur jeunes [↗](https://www.ter.sncf.com/paca/offres/cartes-abonnements/%5Btab%5Dvousavez-de26ans) (<https://www.ter.sncf.com/paca/offres/cartes-abonnements/%5Btab%5Dvousavez-de26ans>)  
*Société nationale des chemins de fer français (SNCF)*
- Remboursement des cartes de transports des jeunes Parisiens [↗](https://www.paris.fr/pages/remboursement-des-transports-pour-les-jeunes-parisiens-7064) (<https://www.paris.fr/pages/remboursement-des-transports-pour-les-jeunes-parisiens-7064>)  
*Ville de Paris*